

Orléans

Ping-pong verbal au conseil municipal sur les aides au Carré et les sans-papiers



Des associations et des parents, d'horizons politiques ou religieux très variés et pour beaucoup sans engagement antérieur, s'émeuvent des menaces d'expulsion de sans-papiers. La droite a, hier, refusé d'accorder une subvention supplémentaire d'urgence. (Photo d'archives)

■ La gauche a demandé qu'une partie de l'excédent budgétaire de 2005 aille au CCAS : refusé ! Par ailleurs, Serge Grouard a annoncé qu'il maintenait, finalement, les subventions aux centres chorégraphique et dramatique.

Pas fair play, les élus, au conseil municipal ! Les tactes se sont, en effet, succédés, hier soir, entre la gauche et la droite. Et c'est Hélène Mouchard-Zay qui a tiré le premier but. La conseillère municipale d'opposition a rappelé la forte mobilisation en faveur des sans-papiers et de leurs enfants scolarisés à Orléans et vivant dans la peur d'une expulsion. Leur situation est rendue encore plus précaire

par la diminution du financement de l'hébergement d'urgence. Et de réclamer, pour le prochain conseil municipal, qu'une partie de l'excédent budgétaire évoquée lors du conseil administratif soit « affectée à une subvention exceptionnelle au centre communal d'action sociale qui alimenterait un fonds d'aide » à ces familles.

Balle à droite. Qui botte en touche. « On n'affecte pas un excédent à une subvention. Le budget du CCAS est de presque 12 millions d'euros par an. Pour le reste, c'est de la compétence de l'État », réplique le maire. Vifs propos dans les tribunes. « Les gens vont mal ! », clame Jean-Pierre Sueur. « Vous leur donnez des boutons ! », lâche Charles-Éric Lemaignan — en voulant s'insurger contre une instrumentali-

sation de la détresse des sans-papiers. Le maire ironise alors sur l'absence de critiques formulées sur le compte administratif 2005 en lui-même, parlant « d'écran de fumée ». « C'est un écran de fumée, ces questions ? », s'insurge Hélène Mouchard-Zay. Et Michel Martin, adjoint aux finances, de recommander à la gauche : « Il faudrait que vous expliquiez aux immigrés qu'ils ne sont pas forcément heureux en France ».

« Un signe détestable »

À ce stade, la tension est palpable. Et c'est encore pire lorsque Jean-Pierre Sueur s'étonne de la lettre envoyée au centre dramatique national et au centre chorégraphique national annonçant une baisse des subventions municipales : « Cette annonce a été très mal reçue par le milieu culturel. Ce signe donné est vraiment détestable ». Serge Grouard contre-attaque. Car la Ville a décidé, jeudi soir, de finalement, maintenir ses subventions en 2006 (lire en pages sorties) pour ne pas pénaliser les structures qui ont déjà engagé des dépenses. Le maire traite son opposant de « tunique bleue » — donc d'arriver après la bataille. « C'est un malentendu, et non une volonté de diminuer les subventions », justifie-t-il. L'élue de gauche sort un carton rouge : « Vous êtes revenu en arrière. C'était une erreur politique et psychologique par rapport à la notoriété de ces compagnies ».

Le débat est clos pour 2006. Pas pour l'an prochain. Car la ville

se demande si les subventions exceptionnelles (ciblées sur des spectacles précis) de la région en 2006, qui compensaient mathématiquement une diminution des crédits permanents en 2004 et 2005, seront reconduites en 2007. 200.000 € en jeu. Le maire compte visiblement sur le soutien de Marie-Madeleine Mialot, vice-présidente du conseil régional. Une façon de mettre sur la touche Micheline Prahecq, conseillère municipale et régionale...

Pascal Martineau, lui, n'a pas digéré les propos de l'opposition : « Qualifier de nul, de donneur de boutons, voire de lâche celui qui émet des idées, je ne le ferai jamais », lance le socialiste. Et de s'émouvoir du fait que le tipi de livres, en faveur d'une famille sans-papiers, ait été enlevé de la médiathèque.

« Vos torchons... »

Serge Grouard, qui estime que ce lieu n'a pas à accueillir durablement ce type de manifestation, n'apprécie guère ces leçons. « Quand je vois vos torchons... » Et de reprendre des écrits ou des propos, émanant de socialistes, qui lui ont déplu : un tract sourcien, un blog sur un amendement, un texte mentionnant « les suggestions balourdées » du maire...

D'autres délibérations sont débattues, plus calmement. Il est 22 h 12. Serge Grouard siffle la fin du match. Et se réjouit : la France vient de marquer. Gauche et droite orléanaise, elles, comptent déjà leurs points...

Anne-Marie Coursimault.

COMMENTAIRE

Quelle ambiance !

Les élus ont-ils besoin de vacances ? Ou, plutôt, ne sont-ils pas déjà en campagne(s), présidentielle, législative, municipale (le tout en moins de deux ans) ? En tout cas, les mots ont été très durs, hier soir, entre majorité et opposition. L'on se serait cru à l'Assemblée nationale ces derniers jours. C'est dire ! L'opposition s'étant curieusement tue pendant le vote du compte administratif, a peut-être voulu se refaire la cerise un peu plus tard, par la voix d'une Hélène Mouchard-Zay demandant qu'une partie de l'excédent budgétaire soit affectée aux familles de demandeurs d'asile, qui certes ne manquent pas à Orléans. Le maire, qui venait d'ironiser sur le fait que, finalement, l'opposition n'avait rien à dire sur les finances de la Ville, estima que cette demande était hors-sujet. Jean-Pierre Sueur monta alors au créneau, ce qui mit le feu aux

poudres. Des cris partirent des rangs de la majorité, des insultes, même, fusèrent. On répliqua. Pas terrible !

L'ambiance ne retomba que quelques minutes, les subventions au monde théâtral redonnant l'occasion à Jean-Pierre Sueur de reprendre la parole, avec vigueur. « Vous êtes comme ces tuniques bleues qui arrivent toujours après la bataille », lui lança Serge Grouard qui apprit (ou pas) au leader de l'opposition que tout était finalement arrangé, que « le quiproquo » était oublié (lire ci-dessus).

L'opposant Pascal Martineau, qui voulait donner des leçons de courtoisie à l'assemblée, fut sévèrement contré, et ses récents écrits (pas vraiment courtois) sortirent des attachés-cases. D'un côté comme de l'autre, on ne vient visiblement plus au conseil les mains vides.

Cela ne devrait pas s'arranger dans les prochains mois.

Michel Varagne.

En bref

Entente de basket. Le conseil a débuté par une rétrospective de la montée en Pro A. L'occasion d'apprendre que le conseil régional devrait verser 90.000 € (contre 30.000 €) plus les achats d'espace, et que le conseil général devrait aussi augmenter très sensiblement sa participation (qui est de 152.000 € actuellement).

Plan d'occupation des sols.

La municipalité engagera une procédure de modification du plan d'occupation des sols. Des locaux pour la collecte sélective et les vélos devront être prévus dans les opérations immobilières. La conservation des arbres significatifs est inscrite. Les capteurs solaires et les toitures végétalisées seront favorisés.